

Atelier municipal d'expression orale et théâtrale

Les élèves ou leur représentant légal doivent obligatoirement remplir, chaque année scolaire, un dossier d'inscription à l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale.

Les élèves sont répartis en 4 groupes :

- Enfants de 7 à 10 ans : les mercredis de 14h00 à 16h00
- Jeunes de 11 à 15 ans : les mercredis de 16h00 à 18h00
- Adultes : les vendredis de 19h30 à 21h30
- Seniors : les vendredis de 14h30 à 16h30

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal. La facturation est faite à chaque trimestre échu.

Participations familiales par trimestre :

LIBELLE	TARIF LIANCOURTOIS	TARIF EXTERIEURS
Cours atelier d'expression orale et théâtrale	45,67 €	73,07 €

Un tarif dégressif en fonction des ressources est appliqué pour les familles domiciliées à Liancourt.

Renseignements et inscriptions en mairie.

Centre culturel Alexandre Urbain

5 rue du Général Leclerc
60140 LIANCOURT
France

[03 44 32 38 21](tel:0344323821)

À télécharger

Fichier

[Règlement intérieur - Atelier d'expression orale et théâtrale \(.pdf - 287.9 Ko\)](#)